



## Liquidation judiciaire du concessionnaire

Par **Grabuge**, le **16/02/2011 à 12:08**

Bonjour, rnrnJ'ai passé commande d'un véhicule que j'ai payé intégralement à un concessionnaire, car il devait être livré dans la semaine. C'était en octobre 2010. rnPeu après, l'usine a informé le concessionnaire que ce véhicule ne serait pas livré avant mars 2011 car toutes les machines étaient affectées à la sortie d'un nouveau modèle. rnrnJe viens d'apprendre que le concessionnaire est en liquidation judiciaire depuis le 10 février. rnrnBien entendu, j'ai avisé le représentant des créanciers. rnrnExiste t-il une jurisprudence sur la responsabilité d'un concédant qui arrête les chaînes de fabrication pour les consacrer qu'à un seul modèle, quand bien même des commandes seraient en cours ? rnrnMerci